

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je peux confirmer sans équivoque que si la province de Québec ou une autre traite cela comme un revenu imposable, nous voudrions que ma collègue et les autres députés critiquent vertement cette attitude et essaient d'empêcher qu'une province tente de profiter du crédit versé par le gouvernement du Canada pour compenser l'effet de la TPS sur les gens à faible revenu. J'espère que ma collègue nous appuierait fermement sur ce point.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. J'en conclus qu'il vient de nous promettre qu'il prendrait des mesures vigoureuses si les provinces s'avisait d'imposer le crédit pour la TPS.

Le ministre disait dans son budget de 1987 que les sociétés rentables devraient payer leur juste part d'impôts. À la fin de cette année il y avait 27 milliards de bénéfices non taxés, la plupart réalisés par des sociétés ayant plus de cent millions de dollars de bénéfices par année.

Le gouvernement va-t-il s'engager à imposer les grandes sociétés pour obtenir de nouvelles recettes, au lieu de s'en prendre aux Canadiens à faible ou moyen revenu?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce que vient de dire la députée n'est qu'une demi-vérité.

Elle parle du budget de 1987, mais elle oublie de dire que quatre mois après ce budget nous présentions un livre blanc sur la réforme fiscale, dont l'un des éléments était l'élimination d'un bon nombre d'échappatoires que les sociétés utilisaient pour réduire leurs impôts. Les statistiques qu'elle et son collègue de Yorkton—Melville utilisent datent de 1987, avant les réformes apportées à l'imposition des sociétés.

Je voudrais lui donner deux exemples de ces réformes. Les banques à charte, qui ne payaient pas d'impôts à cette époque, en paieront 700 à 800 millions cette année. À l'époque il n'y avait pas d'impôt sur les grandes sociétés, c'est maintenant le cas et cet impôt rapportera plus d'un milliard de dollars.

Questions orales

Ce ne sont que deux exemples de la façon dont le gouvernement a amélioré l'équité fiscale, en faisant en sorte que les sociétés paient leur juste part.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, 145 sociétés qui ont fait plus de cent millions de dollars de bénéfices ne paient toujours pas d'impôt et peuvent radier le coût de leurs intérêts. Pendant ce temps, les consommateurs, les petites entreprises et les agriculteurs font face à la taxe sur les produits et services que le ministre propose et aux taux d'intérêts de plus en plus élevés, qui ont encore monté aujourd'hui.

Le ministre baissera-t-il les taux d'intérêt et retirera-t-il la TPS?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, voici l'une des solutions faciles que le NPD propose périodiquement: il suffirait de claquer des doigts pour faire baisser les taux d'intérêt.

Si la députée était honnête avec elle-même, elle saurait que ce n'est pas possible. Elle saurait qu'il y a beaucoup d'inflation. Il y a beaucoup de force dans l'économie aujourd'hui et c'est ce qui fait monter les taux d'intérêt. Elle sait que si le gouverneur de la Banque du Canada réduisait subitement les taux, comme elle le propose, cela provoquerait une crise financière.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut conduire la politique des taux d'intérêt. Ce n'est pas la politique monétaire que notre gouvernement suivra parce qu'il tient à réduire l'inflation en permanence pour pouvoir abaisser les taux d'intérêt pour de bon, ce qui nous assurera une économie plus prospère.

* * *

• (1430)

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, tous les députés voudront, j'en suis sûr, se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la famille du capitaine Pierre Trottier de Princeville, au Québec, le pilote tué hier dans l'écrasement d'un CF-18 des Forces canadiennes.

J'ai une question pour le ministre de la Défense nationale au sujet de l'écrasement de plusieurs chasseurs CF-18. Les Canadiens ont le droit de connaître les problèmes liés à ces accidents. Le ministre peut-il s'engager à rendre publics tous les rapports sur les écrasements